



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.67
20 novembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 19 novembre 1973 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Five 1/: Entre 6 h 45 2/ et 7 h 43 tir d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces israéliennes.

b) Patrouille 32 [point 2299-3077 (coordonnées approximatives)] : Entre 7 h 35 et 8 h 15 tir d'artillerie par des forces non identifiées au sud-ouest de l'emplacement de la patrouille.

c) Patrouille 41 [point 2367-3026 (coordonnées approximatives)] : Entre 9 h 30 et 11 h 15 tir d'artillerie par des forces non identifiées à l'ouest de l'emplacement de la patrouille.

d) Patrouille 31 [point 2449-2982 (coordonnées approximatives)] : Entre 11 h 25 et 11 h 35 tir d'arme automatique par des forces israéliennes.

e) Patrouille 42 [point 2431-2960 (coordonnées approximatives)] : Entre 11 h 40 et 12 h 15 tir d'arme automatique et d'armes individuelles par les forces israéliennes.

f) PO Two : Entre 11 h 46 et 12 h 45 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.

2. Rapports sur les activités aériennes :

Patrouille 35 [point 2532-2852 (coordonnées approximatives)] : Entre 9 h 55 et 9 h 56 un avion à réaction non identifié volant de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest a été observé pour la première fois au nord de l'emplacement de la patrouille et pour la dernière fois au nord-ouest de l'emplacement de la patrouille.

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).